

Eglises



«Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible.»

Antoine de Saint-Exupéry (1900-1944)

GENS D'ÉGLISE

Eglises et constituante

CONSTITUTION Alors que le processus de l'assemblée constituante connaît une nouvelle étape, les Eglises valaisannes prennent position et publient une plaquette.



Les Eglises ont publié une plaquette dans le cadre de la consultation sur la nouvelle Constitution cantonale rédigée par l'assemblée constituante. DR

En 2018, l'évêque de Sion Mgr Jean-Marie Lovey avait invité les croyants à s'investir généreusement dans le processus citoyen de la nouvelle Constitution valaisanne. Il avait aussi demandé aux prêtres de ne pas figurer eux-mêmes sur des listes électorales, car il ne leur appartient pas de s'engager en politique partisane. Cela signifiait-il que les Eglises se désintéresseraient du débat?

Deux ans plus tard, on voit qu'il n'en est rien. Avec l'abbé de Saint-Maurice Mgr Jean Scarcella et le président du conseil synodal de l'Eglise réformée évangélique du Valais Gilles Cavin, Mgr Lovey signe en effet une plaquette qui présente la position des Eglises à l'instant où les principes de la nouvelle Constitution sont mis en consultation.

Trois domaines

Selon une juste articulation entre le temporel et le spirituel, les Eglises n'ont pas vocation à se prononcer sur chaque point de la nouvelle Constitution. De nombreux aspects relèvent proprement de l'autonomie du temporel, que personne ne conteste dans une saine compréhension de la laïcité. Le groupe de travail mis sur pied par Mgr Lovey a néanmoins identifié trois domaines où une prise de position des Eglises, comprise comme une participation au débat citoyen, se révèle opportune et nécessaire. Tout d'abord, la question des droits fondamentaux ne peut être étrangère à une approche chrétienne de la personne humaine, qui passe notamment par la prise en considération de sa dimension spirituelle et de sa

«Le groupe de travail mis sur pied par Mgr Lovey a identifié trois domaines où une prise de position des Eglises, comprise comme une participation au débat citoyen, se révèle opportune et nécessaire.»

liberté de conscience et de culte. Ensuite, le domaine des relations entre Eglises et Etat doit permettre de clarifier le statut des Eglises et leur financement. Enfin, il est clair que le préambule, qui revêt une forte dimension symbolique à l'entame de ce texte fondamental, constitue

un objet sur lequel la position des Eglises est attendue.

Une plaquette

Au terme de deux ans de réflexion, le groupe de travail œcuménique publie sa prise de position concernant ces trois dossiers. Sous la forme d'une plaquette, il rappelle aussi les nombreuses prestations et activités fournies par les Eglises au bénéfice de l'ensemble de la société valaisanne. Disponible d'ici quelques jours sur le site internet du diocèse www.cath-vs.ch et celui de l'Eglise réformée évangélique du Valais www.erev.ch, cette plaquette peut aussi être demandée auprès de la Chancellerie, Rue de la Tour 12, 1950 Sion, 027 329 18 18, chancellerie@cath-vs.org.

PIERRE-YVES MAILLARD,
VICAIRE GÉNÉRAL

ACTUALITÉS

DIACONAT

Double ordination



dimanche 13 décembre, Mgr Jean-Marie Lovey a célébré une double ordination diaconale à la cathédrale de Sion. L'occasion est d'autant plus rare qu'il s'agit de deux frères, Simon et Valentin Roduit, en fin de formation vers le sacerdoce. L'aîné Simon est chanoine du Grand-Saint-Bernard, tandis que Valentin accomplit son stage d'année pastorale dans les paroisses de Collombey et Muraz. Leur ordination presbytérale sera célébrée le dimanche 27 juin à Saillon, en même temps que l'ordination au diaconat permanent d'un autre enfant du village, Christian Thurre.

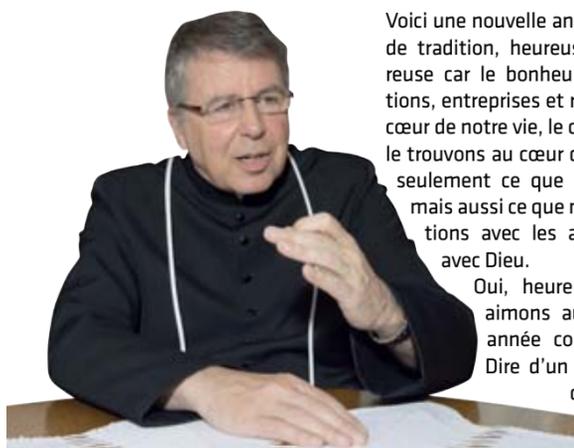
CONSTITUANTE

L'apport des Eglises à la société valaisanne

Durant le temps de la mise en consultation des principes de la nouvelle Constitution cantonale, cette rubrique s'ouvre à la présentation de quelques éléments développés dans la plaquette éditée par les Eglises. A côté des trois domaines de réflexion identifiés, celle-ci rappelle en effet certaines activités ecclésiales au service de l'ensemble de la société valaisanne. Sur le plan diocésain, ces activités bénéficient d'un soutien cantonal qui se monte habituellement à environ 500 000 francs, ce qui correspond à 1 fr. 50 par habitant par année, ou 0,012% du budget cantonal. De leur côté, les paroisses reçoivent une aide des communes, qui couvrent leur déficit. Le cumul de toutes les contributions communales avoisine les 27 000 000 francs. En soi importante, cette somme correspond à 1,5% du total de l'impôt communal en Valais (1 700 000 000 francs). Si chaque citoyen peut bien sûr entreprendre des démarches pour se faire dispenser de cette contribution, il est utile de rappeler qu'elle permet de générer de très nombreux engagements bénévoles, de lever des fonds tiers et de financer une multitude de services, notamment sociaux et caritatifs, dont certains seront présentés ici et qu'il serait bien plus onéreux à l'Etat de financer lui-même. On pense par exemple au grand nombre de visiteurs de malades à domicile, à des structures caritatives, souvent œcuméniques, comme la Maison de la diaconie et de la solidarité à Sion, ou à des fondations d'utilité publique (SDI).

À PROPOS

«Un souhait, une attente»



Voici une nouvelle année, et nous la souhaitons, de tradition, heureuse, bonne et sainte. Heureuse car le bonheur accompagne nos aspirations, entreprises et relations. Nous le vivons au cœur de notre vie, le cherchons au cœur de la vie, le trouvons au cœur de toute vie. Il féconde non seulement ce que nous faisons ou désirons, mais aussi ce que nous attendons de nos relations avec les autres, avec nous-mêmes, avec Dieu.

Oui, heureuse année à tous! Nous aimons aussi souhaiter la nouvelle année comme devant être bonne. Dire d'un temps qui s'ouvre à nous qu'il sera bon, nécessairement nous implique totalement. La bonté n'existe

qu'incarnée dans la pâte humaine! Est bon celui ou celle qui est capable d'attention particulière, de présence singulière, d'estime personnelle aux autres. Attendre d'une année qu'elle soit bonne dépend donc uniquement de chacun de nous, qui la ferons bonne!

Oui, bonne année à tous! Enfin, nos vœux peuvent aspirer à une année qui soit sainte. Parce que la sainteté est de tous les instants, de chaque jour, demeurant au centre de notre pensée, nos actions, nos sentiments, notre foi. Vivre la sainteté exprimera notre volonté de placer cette année sous l'image du seul Saint, Dieu, qui nous l'offre en réponse à nos attentes pour bâtir un monde nouveau. Oui, sainte année à tous!

JEAN SCARCELLA
ABBÉ DE SAINT-MAURICE

MÉDITATION

Rencontre

Ce dimanche met à l'honneur Jean, le baptiste du Christ, celui dont il dira: «Parmi ceux qui sont nés d'une femme, personne n'est plus grand que Jean» (Lc 7, 28). Et pourtant ce «grand» parmi les grands ne fait que de s'effacer devant celui dont il est le précurseur. «Voici venir derrière moi celui qui est plus fort que moi; je ne suis pas digne de m'abaisser pour défaire la courroie de ses sandales» (Mc 1, 7). Ou encore: «Lui, il faut qu'il grandisse; et moi, que je diminue» (Jn 3, 30). Jean est par excellence l'anti-gourou. Etre au service de la rencontre entre Dieu et l'âme et se retirer à temps pour ne pas devenir un écran, c'est toute son ascèse. Beaucoup de maîtres spirituels dans le monde, mais bien peu de Jean. Sans doute parce que trouver un maître, c'est tellement confortable. Dieu veut nous faire aller au-delà de nos comforts, fussent-ils spirituels. L'accepterons-nous enfin?

CHANOINE ROLAND JAQUENOUD